

Direction Voirie

1, place du 11 novembre
92240 Malakoff

Téléphone : 01 47 46 76 00

Mail : arretes-voirie@ville-malakoff.fr

**OBTENIR UN PERMIS DE STATIONNEMENT
SUR LE DOMAINE PUBLIC
POUR DES INSTALLATIONS COMMERCIALES**

Pour réaliser un ouvrage en saillie de la voie publique, vous devez préalablement obtenir une autorisation de la commune. Elle vous sera délivrée sous la forme d'un arrêté.

1°) CONSULTER LE RÈGLEMENT DE VOIRIE ET REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Le règlement de voirie et le formulaire sont disponibles en mairie, aux Services Techniques et téléchargeables sur le site www.malakoff.fr, rubrique Cadre de vie/Espace public, voirie.

2°) PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

- Photos de la voirie à l'emplacement du stationnement
- Un croquis à l'échelle ou coté délimitant l'emprise au sol du stationnement et faisant figurer les caractéristiques de la voie (chaussée, trottoirs, mobilier urbain). Il peut être réalisé sur la photo.

3°) DÉPOT DE LA DEMANDE

Pour être prise en compte, toute demande doit être complète et déposée **au moins 15 jours avant** la date souhaitée d'occupation. La demande peut être envoyée par mail à l'adresse arretes-voirie@ville-malakoff.fr, par courrier postal ou déposée directement en mairie, aux Services Techniques, 2^{ème} étage de l'hôtel de Ville.

4°) LA RÉPONSE À VOTRE DEMANDE

Si l'autorisation vous est refusée : vous pouvez exercer un recours contentieux, devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de la décision. Avant le recours contentieux, la décision est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité administrative. Le stationnement sans autorisation préalable est susceptible de sanctions. La Ville se réserve le droit de percevoir le montant de la redevance applicable.

Si l'autorisation vous est accordée : chaque jour commencé est dû. L'occupation du domaine public doit être conforme à l'autorisation délivrée. À défaut, des sanctions seront appliquées. Attention, si vous ne désirez plus utiliser votre permis de stationnement, vous devrez prévenir la Ville avant la date d'installation prévue. À défaut, la redevance d'occupation restera exigible.

LE MONTANT DES REDEVANCES À ACQUITTER

Type de stationnement	Montant de la redevance
Kiosques, échoppes sédentaires et distributeurs en libre-service	119 €/m ² /an
Étalages et échoppes volantes	6,63 €/m ² /jour
Étalages et rôtisserie, conservateur à glace et installations similaires en droit d'un commerce	62,12 €/m ² /an
Diverses installations au droit d'un commerce, hors emprise terrasse (pot de fleur, trépier, présentoir, cendrier...) inf à 1m ²	31,05 €/m ² /an
Stationnement deux-roues motorisé (marchands de cycle, livreurs) et véhicules publicitaires ou à vendre	119,05 €/m ² /an
Terrasses ouvertes sur trottoir	5,17 €/m ² /mois
Terrasses ouvertes implantées sur stationnement (été)	245,30 €/unité/mois
Plus-value pour terrasses ouvertes délimitées par des bâches protectrices ou des écrans	31,05 €/m ² /an
Food Truck	12,42 €/service
Manèges place du 11 novembre	10,30 €/unité/jour
Manèges parc Salagnac	6,70 €/unité/jour
Spectacle au théâtre de verdure	41,40 €/jour

REGLEMENTATION ET PRESCRIPTIONS :

Le Maire est chargé d'exercer la police de l'ordre public. À ce titre, ses pouvoirs s'étendent à tout ce qui intéresse la sûreté et à la commodité du passage ainsi qu'à la police de la circulation sur les voies de communication à l'intérieur de l'agglomération, à l'exception des routes à grande circulation. Ainsi, pour des raisons d'intérêt général, votre demande de stationnement peut être refusée. Elle peut également être assortie de prescriptions. Les autorisations accordées sont pour tout ou partie révoquées à tout moment sans indemnité soit pour des raisons d'intérêt général, soit pour non-respect des conditions imposées par la réglementation et l'arrêté d'octroi, sans préjudice des poursuites susceptibles d'être engagées pour contravention de voirie.

**DEMANDE DE PERMISSION DE STATIONNEMENT
Installations commerciales**

1- DÉCLARANT (Redevable des droits d'occupation du domaine public)

Nom, prénoms ou Dénomination, représentant (pour les personnes morales) :	
Numéro de Siret (obligatoire pour les personnes morales) :	
Adresse :	
Téléphone :	Mail :
Le bénéficiaire est-il différent du déclarant ?	
Nom, prénoms du bénéficiaire :	
Adresse :	
Téléphone :	Mail :

2- ADRESSE DE LA DEMANDE (numéro et voie) :

3- NATURE DU STATIONNEMENT (cocher la case correspondante)

<input type="checkbox"/> Kiosques, échoppes sédentaires, distributeurs en libre-service	<input type="checkbox"/> Food-Truck
<input type="checkbox"/> Étalages et échoppes volantes	<input type="checkbox"/> Spectacle au théâtre de verdure
<input type="checkbox"/> Etalages et pâtisseries, conservateur à glace et installations similaires en droit d'un commerce	
<input type="checkbox"/> Diverses installations au droit d'un commerce (pot de fleur, trépier, présentoir, cendrier...) inf à 1m2	
<input type="checkbox"/> Manèges	
<input type="checkbox"/> Stationnement deux-roues motorisé sur trottoir et/ou chaussée (marchands de cycle, livreurs)	
<input type="checkbox"/> Terrasses ouvertes	
<input type="checkbox"/> Terrasses ouvertes implantées sur stationnement (été)	
<input type="checkbox"/> Plus-value pour terrasses ouvertes délimitées par des bâches protectrices ou des écrans	

4- EMPRISE DU STATIONNEMENT SUR LA VOIE :

<input type="checkbox"/> Trottoir : Longueur ___ x largeur ___ = ___ m ²	Total ___ mètres carrés
<input type="checkbox"/> Stationnement : Longueur ___ x largeur ___ = ___ m ²	
<input type="checkbox"/> Voirie : Longueur ___ x largeur ___ = ___ m ²	

5- DURÉE DE L'OCCUPATION : du ___ / ___ /20___ au ___ / ___ /20___

6- ENGAGEMENT DU DÉCLARANT

<p>Je M'ENGAGE à régler la totalité de la redevance relative à la présente demande et déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur à la date d'exécution des travaux.</p> <p>Je M'ENGAGE à avertir les services techniques en cas de non utilisation de la permission accordée, au plus tard avant la date du début de la permission. À défaut, la redevance restera exigible.</p>	<p>Nom :</p> <p>Date et signature : (cachet de l'entreprise le cas échéant)</p>
---	--